

# Contribution Climat Energie Conférence de Consensus

Juillet 2009

**Stéphane Brimont**

Président du groupe de travail fiscalité de l'environnement et de  
l'énergie du Medef



Analyser

# Remarques préliminaires

- **Acteur engagé dans le Grenelle de l'environnement, le MEDEF accueille favorablement la réflexion sur la création d'une Contribution Climat Energie**
- **Cette réflexion doit être conduite dans le souci de préserver la compétitivité des entreprises françaises**
  - ✓ Le niveau des P O est l'un des plus élevés en Europe
  - ✓ La forte taxation des facteurs de production pénalise nos entreprises
- **La réflexion doit prendre en compte les outils existants aux niveaux français et européen**

**Pour mémoire, la France émet deux fois moins de CO2 par unité produite que ses voisins**

# Les recommandations du MEDEF (1)

- **Veiller à la cohérence des politiques française et européenne**
  - ✓ Les objectifs « 3x20 » européens vont progressivement entrer en application (-30% de GES en cas d'accord post-Kyoto)
- **Renforcer la compétitivité des entreprises françaises**
- **Ne pas taxer deux fois la même chose**
  - ✓ Ce qui suppose d'exempter les installations soumises à l'ETS et les cas de doubles usages de l'énergie
- **Capitaliser sur les avantages de la France en termes d'émissions de GES**

**L'objectif prioritaire est de faire évoluer les comportements ce qui exclut tout objectif budgétaire ou de rendement**

# Les recommandations du MEDEF (2)

- **Respecter les conditions de sa faisabilité :**
  - ✓ Equité entre les acteurs
  - ✓ Simplicité, lisibilité, prévisibilité
  - ✓ Taxe additionnelle tenant compte de l'existant
  
- **Utiliser une partie du produit de la contribution pour faire évoluer les comportements**
  - ✓ Des mesures ciblées notamment sur l'innovation et l'investissement en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'économie française et plus largement de la réduction des émissions de carbone françaises
  
- **Mesurer les impacts de la contribution**
  - ✓ Effectuer une étude d'impact préalable régulièrement actualisée
  - ✓ Minimiser les conséquences sur les acteurs économiques les plus fragiles

# Conférence de consensus, et après...

- **La réflexion sur la création de la contribution climat énergie devra être conduite dans le souci de :**
  - ✓ Renforcer la compétitivité des entreprises françaises
  - ✓ Contribuer à la diminution des prélèvements obligatoires
  - ✓ Respecter l'équité entre les acteurs
- **La conférence de consensus doit être le début d'un processus de consultation et de concertation plus large**